

Pollution de l'air : où en sont les candidat·es aux #Municipales2020 à Paris ?

Analyse des programmes des 8 candidat.e.s à la mairie de Paris (ayant déposé des listes dans quasiment toute la capitale).

A l'heure de l'urgence écologique, force est de constater que seul.e.s quatre candidat.e.s ont globalement pris des engagements consistants au regard de nos demandes relatives à la lutte contre la pollution de l'air (Belliard, Hidalgo, Villani et Simonnet).

En particulier, ces quatre candidat.e.s s'engagent formellement sur le planning de sortie du diesel en 2024 et de l'essence en 2030, qui est un enjeu majeur à Paris en terme de pollution et d'émission de CO2 (soit explicitement dans leurs programmes pour Belliard, Hidalgo et Villani, soit dans sa réponse au courrier de Greenpeace pour Simonnet). Sur ce même enjeu de la lutte contre la pollution automobile, les autres candidat.e.s ont pris des engagements qui ne nous paraissent globalement pas à la hauteur de l'urgence sanitaire et climatique.

Plusieurs candidat.e.s s'engagent sur une réduction de la place de la voiture. Par exemple Belliard, Hidalgo et Villani s'engagent à supprimer la moitié des places de parking de surface au profit de la végétalisation et du vélo. A l'opposé, Dati demande un moratoire sur le sujet. Belliard, Hidalgo, Villani et Simonnet posent des engagements importants sur le développement du vélo.

Hidalgo, Villani et Simonnet proposent des actions significatives de développement des transports en commun.

Quelques autres propositions intéressantes : on peut notamment distinguer la proposition de réserver des voies aux mobilités partagées sur le périphérique (Belliard, Hidalgo), de piétonner les abords des écoles et/ou fermer la circulation aux heures d'entrée/sortie (Belliard, Hidalgo), de créer des zones piétonnes dans chaque arrondissement/quartier (Belliard, Hidalgo, Villani, Simonnet), de généraliser le 30km/h (Simonnet), etc.

Certain.e.s candidat.e.s proposent un accompagnement social (principalement, pour Hidalgo : gratuité des transports en commun aux moins de 18 ans, pour Belliard : aux moins de 26 ans, pour Simonnet : progressivement pour tout.e.s). On peut cependant regretter que le principe de tarification solidaire, basée sur les revenus, avec une gratuité sur critères sociaux pour celles et ceux qui en ont besoin, ne soit pas repris par les candidat.e.s.

Villani et Simonnet ont fourni un budget chiffré significatif pour mettre en place leurs propositions de mesures écologiques.

EXPLICATION DES CRITERES D'ANALYSE

	Engagement consistants/ Des engagements	Engagements faibles ou peu précis	Engagements très faibles ou problématiques/ Aucun engagement
Poursuite Zone à Faibles Emissions et Sortie du diesel et de l'essence	Engagements fermes sur les dates de sortie du diesel en 2024 et de l'essence en 2030 et autres mesures relatives à la ZFE	Volonté affichée de sortie du diesel et de l'essence ou de renforcement de la ZFE mais pas de calendrier	Aucun engagement
Réduction de la place de la voiture	Au moins deux mesures concrètes et quantifiées de réduction de la place de la voiture (réduction des places de parking, remplacement par de la végétalisation, apaisement du trafic autour des écoles, limitation vitesse à 30 km/h, piétonnisation dans chaque quartier, etc.)	Des mesures concrètes non quantifiées	Aucun engagement ou engagement peu ambitieux, voire problématiques
Alternatives à la voiture	Mesures concrètes et quantifiées (à la fois sur l'impact de la mesure et son financement) sur le développement d'autres modes de transport (piétons, vélos, transports en commun, etc)	Des mesures concrètes non quantifiées	Aucun engagement ou engagement peu ambitieux
Accompagnement social et aides à la transition	Accompagnement à la transition économiquement significatif pour une importante partie de la population (ex : gratuité des transports, aide au remplacement de véhicules polluants, etc).	Des mesures concrètes mais non précises	Aucun engagement
Projets routiers	Des mesures visant à réduire la place de la voiture (ex : partage du périphérique)	Des mesures concrètes mais non précises	Aucun engagement ou projet ayant un impact négatif sur l'environnement